

Profil de territoire de Villeneuve-les-Salines (La Rochelle)

Dans le cadre de l'évaluation d'impacts sur la santé réalisée sur ce quartier

La Ville de La Rochelle mène une évaluation d'impacts en santé sur le quartier de Villeneuve-les-Salines (VLS) dans le cadre d'un projet de réaménagement urbain. Dans ce contexte, l'ORS bénéficie d'un financement de l'Agence régionale de santé afin d'élaborer le profil de territoire de ce quartier. Les objectifs de ce travail sont de décrire la situation socio-économique des habitants de VLS et son évolution entre 2007 et 2012, de comparer le quartier prioritaire de VLS par rapport aux autres quartiers prioritaires du département et d'objectiver des phénomènes liés à la santé sur ce quartier.

Les échelles d'observation sont le quartier prioritaire et les IRIS. Les échelles de comparaison sont la ville, le département, les autres IRIS de la ville et les autres quartiers prioritaires du département. Les sources utilisées sont le système d'information géographique de la Politique de la ville, le recensement de l'INSEE, les fichiers de l'Assurance maladie. Certains indicateurs font l'objet d'un traitement cartographique à l'échelle de l'IRIS. L'analyse est centrée sur les trois IRIS regroupés de VLS (Lac, Est et Ouest) avec la présentation de l'évolution de certains indicateurs entre 2007 et 2012. Enfin, un focus par thème permet de positionner le quartier prioritaire de VLS par rapport aux autres quartiers prioritaires du département.

Villeneuve-les-Salines se caractérise par un indice de jeunesse élevé et des indices de vieillissement faibles, mais en augmentation. Près de quatre familles sur dix sont monoparentales. Sur le quartier prioritaire, se trouve une part importante de femmes seules ou en situation de monoparentalité. La part des personnes diplômées est très nettement inférieure à la ville et au département, et fait partie des plus faibles des quartiers prioritaires du département. Sur les IRIS de VLS, plus de 400 personnes de 18 à 24 ans ne sont pas scolarisées. Près d'un tiers des actifs de 15 à 64 ans sont au chômage et les jeunes sont particulièrement concernés par les inégalités en matière d'accès à l'emploi, le chômage atteignant près d'un jeune actif de 15-24 ans sur deux. VLS fait partie des quartiers prioritaires du département présentant les niveaux de revenus les plus faibles. Les écarts de revenus sont particulièrement importants sur les IRIS de VLS Est et Ouest, soulignant les inégalités au sein même du quartier observé. Les indicateurs de précarité sont nettement défavorables comparés à l'ensemble de la ville et se situent en position intermédiaire par rapport aux autres quartiers prioritaires du département. Au final, les trois IRIS de VLS montrent un indice de défaveur sociale parmi les plus élevés de La Rochelle. Concernant les données de santé, les taux de recours aux ophtalmologues et aux chirurgiens-dentistes sont particulièrement faibles, comparés à la ville ou aux autres quartiers prioritaires du département. Les taux de recours aux dispositifs de prévention M'T'Dents et dépistage organisé du cancer du sein sont beaucoup moins élevés pour les habitants de VLS par rapport à l'ensemble de la ville et sont relativement faibles comparés aux autres quartiers prioritaires du département.

La défaveur sociale est marquée sur le quartier de VLS. Les données de santé montrent également une situation défavorable. Ceci vient renforcer la nécessité de prendre en compte les impacts sur les inégalités sociales et sur la santé (et la distribution de ces effets dans la population) du projet de rénovation urbaine à l'œuvre sur ce quartier, sous peine de voir se creuser ces inégalités, par rapport au reste de la ville, mais également au sein même du quartier.

Mots-clés

Démographie, Indicateur sociodémographique, Recours soins, Prévention, Dépistage, Evaluation, Impact, Milieu urbain, Politique santé, Quartier, Urbanisme, EIS, La Rochelle, Charente-Maritime

Pour nous citer

BOUNAUD V., BOUFFARD B., PUBERT M. **Profil de territoire de Villeneuve-les-Salines (La Rochelle), dans le cadre de l'évaluation d'impacts sur la santé réalisée sur ce quartier.** ORS Poitou-Charentes. Rapport n° 188. Janvier 2017. 29 p.

